



Tarbes le 24 juin 2016

Retenue de Rioumajou (Hautes-Pyrénées)

Incident intervenu le 22 juin 2016

Nature de l'incident :

Dans le cadre d'une opération de curage de la retenue de Rioumajou destinée à assurer son bon fonctionnement, une opération de vidange, a été initiée mercredi 22/06. Dans l'après-midi un embâcle, qui s'était détaché pendant la phase de vidange, est venu se coincer dans les grilles de la vanne de fond, obturant ainsi une grande partie de cette vanne, et conduisant à une remise en eau partielle de la retenue. Les sédiments posés au fond de celle-ci ont été remis en suspension, générant une forte turbidité des eaux rejetées dans le milieu naturel, à l'aval de la retenue.

Mesures d'information :

L'information a été communiquée aux membres du comité de suivi des travaux : direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, direction départementale des territoires, office national de l'eau et des milieux aquatiques, fédération de pêche des Hautes-Pyrénées et l'APPMA (association pour la pêche et la protection des milieux aquatiques).

Mesures correctives mises en œuvre, retour à la normale demain samedi 25 juin

L'exploitant EDF a réagi immédiatement en mobilisant tous les moyens nécessaires pour diminuer les impacts :

- Augmentation du débit de la Neste d'Aure à la confluence avec le Rioumajou dans l'objectif de diluer les matières en suspension, maintenue jusqu'au retour à une situation normale.
- Mobilisation d'entreprises de travaux acrobatiques et de terrassement en montagne pour fixer ou évacuer les embâcles dans le bassin.

Un inspecteur de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées a également été dépêché sur site pour superviser l'ensemble de ces opérations.

L'intervention de l'entreprise acrobatique est toujours en cours et un retour à la situation normale (ensemble des embâcles évacué ou fixé) est prévu pour samedi.

Actuellement, les mesures de turbidité aux confluences sont inférieures aux limites autorisées.



Contact Presse :

Pôle communication interministérielle : 05.62.56.65.05

pref-communication@hautes-pyrenees.gouv.fr

facebook.com/Préfet des Hautes-Pyrénées twitter.com/@Prefet65

site internet : <http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr/>

Curage mécanique des sédiments d'ici le 15 juillet

Le curage mécanique des sédiments grossiers sera lancée le plus tôt possible afin de raccourcir au maximum la durée de l'assec de la retenue, période pendant laquelle le risque d'exposition à des ravinages de sédiments sur orages est importante. Il est prévu que l'opération soit réalisée d'ici le 15 juillet.

Les équipes de EDF et les entreprises locales restent mobilisées. Un diagnostic de l'impact sur les milieux aquatiques sera conduit dans les semaines suivantes, notamment en lien avec la fédération de pêche.

Contacts :

EDF :

Pascal Grabette, délégué « eau, territoires, environnement »,
05 61 89 98 29, pascal.grabette@edf.fr

DREAL :

Brigitte Poncet, chargée de communication DREAL
06 07 41 05 75 brigitte.poncet@developpement-durable.gouv.fr